



# AIDE SOCIALE FACULTATIVE

70 ANS ET PLUS



©Shutterstock

## AIDE AU CHAUFFAGE

BULLETTIN - RÉPONSE À RETOURNER AU CCAS  
AVANT LE 31 MARS 2026

CENTRE COMMUNAL  
D'ACTION SOCIALE  
DE VILLARD-BONNOT

Du lundi au vendredi,  
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h  
(16h30 le vendredi).

affaires.sociales@villard-bonnot.fr

› 04 76 45 79 45

Responsable du CCAS,

› 04 76 45 96 96

Mairie de Villard-Bonnot

20 Boulevard Jules Ferry

38190 Villard-Bonnot

PRÉNOM & NOM :

.....

ADRESSE DU DOMICILE :

.....

.....

DATE DE NAISSANCE :

.....

JE VIS ›  EN COUPLE  AVEC UNE TIERCE  
PERSONNE (ENFANTS...)  SEUL(E)

MODE DE CHAUFFAGE ACTUEL :



ÉLECTRICITÉ - GAZ



BOIS



AUTRE



POËLE À GRANULES

NOM & ADRESSE DU

FOURNISSEUR D'ÉNERGIE :

.....

.....

### IMPORTANT !

Cette aide est proposée aux  
personnes dont les revenus  
mensuels **ne dépassent pas** les  
seuils suivants :

Personne seule : 1160 €/mois

Couple : 1690 €/mois

### PIÈCES À JOINDRE :

Photocopie de :

› l'avis des impôts 2025,

sur les revenus 2024.

› la carte d'identité

VOS REVENUS :

Indiquez le montant de tous vos revenus (imposables ou non) en prenant la première ligne  
de votre avis d'imposition (pensions, retraites, rentes - hors abattement)

TOTAL DES REVENUS =

..... €/an soit ..... €/mois

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des déclarations ci-dessus.

DATE & SIGNATURE :



COMMUNE DE VILLARD-BONNOT

20 boulevard Jules Ferry  
38190 Villard-Bonnot

Tél. : 04 76 45 79 45  
Fax : 04 76 71 66 42

bienvenue@villard-bonnot.fr  
www.villard-bonnot.fr



@villedevillardbonnot



Appli' «Villard-Bonnot»